L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux: 73 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLEANS.
JEUDI, 23 JUIN 1892.

PETITES ANNONCES.

DEMANDES.

DEMANDE une domestique pour faire le ménage. 44 Bourbon 23 juin—1f

ON demande.—Une bonne domestique pour faire le ménage. Bons gages. S'adresser No 32 rue Bourbon, chez Mme F. Randon. 19 juin—19 21 23

ANNONCES JUDICIAIRES

PAR LE CONSTABLE.

L. S. Coleman vs P. Valentine.
Le même vs Johnson & Valentine.

DEUXIEME COUR DE CITE de la Nouvelle Orléans -- Nos 14,607 et 14,608—En vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'Hon. Chs. H. Lavillebeuvre, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans les affaires ci-dessus intitulées et numérotées, je procéderai à la vente à l'encan, à la rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles entre Commune et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 16me jour de juillet 1892 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tous les droits, titres et intérêts du dit P. Valentine, défendeur dans l'affaire No 14,607 et un des défendeurs dans l'affaire No 14,608 dans et pour la propriété décrite ci-après, à savoir:

Un lot de terre, avec les bâtisses qui s'y trouvent, dans le Quatrième District de cette ville, désigné par le No 6 dans l'ilet borné par les rues Laurel, Deuxième, Annonciation et Troisième, sur un plan de Heumais Kold, daté le 3 mars 1846, et déposé comme plan No 97 dans le livre de plans de J. B. Marks, ex-notaire, mesurant 31 pieds 6 pouces 5 lignes de face à la rue Laurel sur 100 pieds de profondeur et 31 pieds 6 pouces 3 lignes de large dans le fond, désigné par le No 14.

Acquis par P. H. Valentine de Francisco Gonzalez Fernandez Blanco d'après un acte passé pardevant M. T. Ducros, not. pub., le 29 mai 1883. Enregistré dans le livre 120—folio 31. Bureau des Aliénations.

Saisi dans les affaires ci-dessus intitulées et numérotées.

Conditions—Comptant sur les lieux.

P. AD. FORTIER,
Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
14 juin—14 21 28—juil 5 12 16

Arthur Cline agent, Est. D. Berry vs W. C. Morrell.

DEUXIEME COUR DE CITE DE LA NOUVELLE-ORLEANS—No 16,117—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Ernest Morel, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, en face de mon entrepôt, No 95 rue Royale, entre les rues Conti et St-Louis, dans le Deuxième District de cette ville, le SAMEDI, 25me jour de juin 1892, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Quatre Pianos—Dix Violons—Un Banjo—Un lot d'Accordéons—Un comptoir—Une vitrine—Une armoire et un stove et tuyaux, d'après un inventaire enrégistré à mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

P. AD. FORTIER,
Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
14 juin—14 21 25

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Mme M. Weiderecht.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 35,285—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par F. Waldman, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
23 juin—23 28—2 août

Succession de H. T. Vennard.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 34,975—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte provisoire présenté par George H. Vennard, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
21 juin—21 25 30

Succession de Mme Madison Miller.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 22,959—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par Virginia Miller, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
16 juin—16 21 22

Succession de Mme Ellen P. Clobecy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 34,675—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par Alice J. Clobecy, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
19 juin—19 23 28

Succession de Rodolphe Woeste.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 29,945—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Louise Woeste, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
18 juin—18 22 26

Succession de Timothy McCarthy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 34,904—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par J. B. Visel, administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
17 juin—17 21 26

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de district pour la paroisse d'Orléans—No 36,082—Division—Goudchaux Brothers vs leurs créanciers.—Ordre de Cour.—Qu'une réunion des créanciers de Goudchaux Brothers sous la raison commerciale composée de Lazard Goudchaux & Léopold Goudchaux, soit convoquée et tenue pardevant Frederick Adolph, notaire en cette ville, dans le but de voter sur leur application pour un répit de un et deux ans, que la dite réunion soit tenue pardevant Frederick Adolph, notaire en cette ville, à partir de SAMEDI, 23 juillet 1892 à 11 heures A. M., que F. B. Thomas, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents de la dite raison commerciale, et que dans l'intervalle et jusqu'à nouvel ordre de cette Cour, toutes poursuites judiciaires contre la personne et les biens de la dite raison commerciale et les membres individuels soient par conséquent suspendues.

Nouvelle-Orléans, 14 juin 1892.
Signé: THOS. C. W. ELLIS, Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
14juin—3f au 22juil

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 35,960—Division E.—Charles F. Belden vs ses créanciers—Ordre de Cour.—La Cour considérant la pétition.

Il est ordonné que la cession des biens du pétitionnaire Charles F. Belden à ses créanciers soit et est acceptée pour le bénéfice des dits créanciers; il est de plus ordonné que toutes procédures judiciaires contre la personne ou les biens du dit Charles F. Belden soient suspendues; il est de plus ordonné qu'une réunion des créanciers du dit Charles F. Belden soit convoquée et tenue après avis légaux et notices conformément à la loi pardevant Henry L. Garland Jr, notaire, en cette ville, le JEUDI, 30me jour de juin 1892, commençant à onze heures A. M., dans le but de nommer un syndic, de voter sur la décharge de l'insolvable et toutes autres matières qui pourraient être soumises à la dite réunion; il est de plus ordonné que Martin Voorhies, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nlle-Orléans, 30 mai 1892.
Signé: ALBERT VOORHIES, Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
31 mai—3f au 30 juin

M. Schwartz & Co. et als vs. Holloway et Gardes, Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 33,211.—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le second compte présenté par L. Gardes et W. B. Thompson, commissaires liquidateurs et receveurs de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
14 juin—14 21 23

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 32 191—Division E—Succession de Ann E. Auld, femme décédée de George Ollidée.—Attendu que Benjamin F. Auld père et tuteur naturel des mineurs, Catherine A. W. Auld et Annie E. Auld, et comme administrateur de leurs successions et de Harry A. Romley, père et tuteur naturel du mineur, Edith Romley, et comme administrateur de sa succession, tous de Baltimore, Etat du Maryland, ont demandé à cette cour l'autorisation de prendre possession de et de transférer de l'Etat de la Louisiane la propriété appartenant aux dits mineurs et ont enrégistré un compte rendu en cette affaire ainsi qu'il est requis par la loi, donnant un état de la propriété et les dettes de la dite succession et des dits mineurs. Avis est par le présent donné à qui cela concerne de donner les raisons, s'il y en a, dans les trente jours qui suivront la première publication de cet avis, pour lesquelles le dit compte ne serait pas approuvé, et qu'il ne soit droit à l'application des dits pétitionnaires.

Nouvelle-Orléans, 2 juin 1892.
Par ordre de la Cour.
EUG. D'HEBERT, Député Greffier
3juin—

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 22 JUIN—CLASSE No 247
Tirage de 4 heures P. M.

1er	2me	3me	4me	5me	6me	7me	8me	9me	10me	11me	12me	13me	14me
70	6	72	74	1	59	15	5	53	44	61	56	21	29

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et par seulement dans les salons de la Compagnie.

En témoignage nous apposons notre signature Ce 22 juin 1892—4 heures P. M.

J. A. A. BOUSSEAU.
DAN. A. WILSON.
Commissaires.

Les plans de nos tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans toutes nos succursales.

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

Plus d'Un Quart de Million Distribué.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public, et sa franchise a été reconnue comme faisant partie de la présente Constitution d'Etat de 1879, par un vote populaire énorme.

Devant continuer jusqu'au 1er janvier 1895.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les grands tirages à numéros simples ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et ont tous lieu en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

Renommée depuis vingt ans, par l'intégrité de ses tirages et le prompt paiement des lots, attestée ainsi qu'il suit:

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early
W. L. Cabell
COMMISSAIRES.

Nous soussignés Banques et Banquiers paieront tous les Lots gagnés dans les Loteries de l'Etat de la Louisiane, qui seront présentés à nos comptoirs.

R. M. WALMSLEY, Prés. La. Nat. Bank.
PIERRE LANAUX, Prest. State Nat. Bank.
A. BALDWIN, Prest. N. O. Nat. Bank.
CARL KOHN, Prest. Union Nat. Bank.

TIRAGE MENSUEL DE $5.00
—A—
L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,
NOUVELLE-ORLEANS,
MARDI, 12 JUILLET 1892.

GROS LOT: $75,000

100,000 Numéros dans l'Urne

LISTE DES LOTS

1 Lot de...	$75,000, soit	$75,000
1 Lot de..	20,000......	20,000
1 Lot de..	10,000......	10,000
1 Lot de..	5,000......	5,000
2 Lots de..	2,500......	5,000
5 Lots de..	1,000......	5,000
25 Lots de..	300......	7,500
100 Lots de..	200......	20,000
200 Lots de..	100......	20,000
300 Lots de..	60......	18,000
500 Lots de..	40......	20,000

PRIX D'APPROXIMATION.

100 Lots de	$100, soit......	$10,000
100 Lots de	$60, ...	6,000
100 Lots de	$40, ...	4,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de	$20, soit......	$19,980
999 Lots de	$20, ...	19,980
3,434 Lots se montant à....		$265,460

PRIX DU BILLET:
Entier, $5; Deux-Cinquièmes, $2; Un Cinquième, $1; Un Dixième, 50 cents; Un Vingtième, 25 cents.

Prix pour les clubs, 11 billets entiers ou leur équivalent en fractions pour $50.

TAUX SPECIAUX POUR LES AGENTS
AGENTS DEMANDÉS PARTOUT.

IMPORTANT.
ENVOYEZ L'ARGENT PAR L'EXPRESS A NOS FRAIS,
PAS MOINS DE CINQ PIASTRES,

Sur lesquelles nous paierons tous les frais et nous payons d'avance les frais d'express sur les **BILLETS** et les **LISTES DE LOTS**, envoyés à nos correspondants.

Adressez à **PAUL CONRAD,**
Nouvelle-Orléans, Lne.

Donnez l'adresse en plein et faites la signature lisible.

Le Congrès ayant passé des lois défendant l'usage de la malle à TOUTES LES Loteries, nous nous servons des Compagnies d'Express pour répondre à nos correspondants et pour envoyer les listes de lots.

Les listes officielles des lots seront envoyées sur demande à tous les agents de localités après chaque tirage en nombre voulu, par Express, sans frais aucuns.

ATTENTION.—La présente charte de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui fait partie de la Constitution de l'Etat, et qui, en vertu d'une décision de la Cour Suprême des Etats-Unis, constitue un contrat inviolable entre l'Etat et la Compagnie de Loterie, restera en vigueur **JUSQU'EN 1895.**

Il y a tant de systèmes inférieurs et malhonnêtes à vendre sur le marché pour lesquels les vendeurs reçoivent d'énormes commissions, que les acheteurs doivent y faire attention, et se protéger en insistant pour avoir des **BILLETS DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE** et pas d'autres, s'ils veulent la chance des lots annoncés.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif de Propriétés à Carrollton.

New South Building & Loan Association vs. Mme Clara Willenborg, femme de Frank Willenborg.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 35,775.—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, 25 juin 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Quatre lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans la ville de Carrollton, dans cette paroisse, désignés par les Nos 19, 20, 21 et 22 dans l'ilet No 53, borné par les rues Cambronne, Cinquième, Madison et Plum, sur une esquisse divisant le dit ilet en lots, annexée à un acte de vente de Meloncy Soniat à Philip Schoer, passé pardevant C. C. Porter, un notaire public, daté le 29 mai 1850. Les dits lots mesurent chacun trente pieds de face à la rue Cambronne sur une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes parallèles. Le lot No 22 forme l'encoignure des rues Cambronne et Cinquième.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
24mai—24 31 juin7 14 21 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente à douze mois de crédit de propriété de valeur améliorée connue comme No 269 de la rue du Camp.

Orleans Manufacturing Co. vs. T. W. Bothick.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans.—No 35,000.—En vertu d'un writ de fieri facias contre Charles W. Drown, curateur de Thomas W. Bothick, adressé à Charles W. Drown, ancien shérif civil pour la paroisse d'Orléans, et par lui à moi transféré, par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 25 juin 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les dépendances, située dans le premier district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Camp, Delord, Calliope, St-Charles et le Cercle Lee, désignée par la lettre B, sur un plan fait par L. H. Pilié, voyer, daté le 11 octobre 1881, annexé pour référence à un inventaire fait par B. Ory, notaire en cette ville du 8 au 19 octobre 1881, et mesurant, suivant le dit plan, au pied américain, vingt-cinq pieds neuf pouces et six lignes de face à la rue Camp, sur cent vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Les bâtisses portent le numéro municipal 269 rue Camp.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et conditions.—Ceci étant la seconde et dernière enchère la dite propriété sera définitivement adjugée au plus haut et dernier enchérisseur pour ce qu'elle rapportera à douze mois de crédit, l'acquéreur fournissant un bon avec garantie bonne et solvable portant intérêt à raison de cinq pour cent par an à partir du jour de vente et hypothèque spéciale et privilège de vendeur jusqu'à parfait paiement. L'acquéreur aura à déduire du montant de son enchère, au moment de la vente, et payer comptant le montant des frais d'impression, du shérif, des commis et commission, etc., soit à peu près deux cents piastres ($200) et en outre les taxes d'Etat, de paroisse et de municipalité sur la dite propriété se montant à peu près à ——— piastres (toutes les taxes, néanmoins, ont été payées sur la dite propriété.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.
7juin—7 14 21 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'intérêts dans deux bateaux-pilotes.

Succession de Wm. Thomas Levine.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 29 648—En vertu d'un ordre de vente daté du 3 juin 1892, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 9 juillet 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, savoir:

Tous les droits, titres et intérêts et partie de possession légitime de la succession de William Thomas Levine en deux bateaux-pilote à vapeur, faisant le service entre ce port et les Jetées, sur le fleuve Mississipi, comme suit, savoir:

Dans le bateau pilote à vapeur "Jennie Wilson" la partie de possession de la dite succession étant de un trente-cinquième [1|35] et dans le bateau-pilote à vapeur "Underwriter" la partie de possession de la dite succession étant de quarante-et-un treize cent quatre-vingt-seizième [41|1396].

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
6 juin—6 13 20 27—juil 5 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

The Citizens' Bank of Louisiana vs Mme Amenaide Simmes et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 30,475—En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 9 juillet 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Premier District de cette ville, compris dans le carré borné par les rues Commune, maintenant Tulane Avenue, Tremé, maintenant Liberty, et Jackson, maintenant Gasquet, et Franklin, désignés par les numéros un et quatre sur un plan fait par C. A. Hédin, voyer, daté le 5 avril 1857, déposé en l'étude de T. J. Beck, notaire. Le lot No un mesure vingt-neuf pieds de face à la rue Franklin, entre les rues Commune et Jackson, quatre-vingt-cinq pieds trois pouces de profondeur sur la ligne qui le sépare des lots Nos 2, 3 et 4, quatre-vingt-dix pieds trois pouces et sept lignes sur le côté opposé, vingt-neuf pieds quatre pouces et cinq lignes de largeur dans le fond. Le lot No 4 mesure vingt-quatre pieds neuf pouces de face à la rue Commune, entre Franklin et Tremé quatre-vingt-douze pieds onze pouces et six lignes de profondeur sur la ligne du lot No 3, quatre-vingt-dix-huit pieds huit pouces et six lignes sur la ligne du côté opposé et quarante et un pieds quatre pouces et trois lignes de largeur dans le fond.

Ensemble avec 41 actions du fonds capital de la Banque des Citoyens qui y sont attachées et aliénées sur les dites propriétés.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et conditions.—Comptant pour payer et satisfaire la réclamation du plaignant, soit la somme de quatre cent quatre-vingt-douze piastres avec dix pour cent d'intérêt par an à partir du 1er avril 1875 et un autre montant de huit cent cinquante-neuf piastres pour contribution sur quarante-une actions du fonds capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane avec 8 pour cent d'intérêt par an sur neuf appels annuels de contributions de quatre vingt deux dollars chacun, chaque appel portant intérêt du dit huit pour cent par an à partir de la date de l'appel, les appels étant le 1er décembre de chaque année à partir de 1881 à 1889 inclusivement et les frais et charges dans l'affaire et la vente et les taxes d'Etat et de ville sur les dites propriétés.

L'acquéreur en outre assumera le résidu de la dette des actions hypothéquées pour les dites quarante-une actions, pas encore dues, mais sujettes à être appelées en vertu de la charte et des lois relativement à la Banque des Citoyens de la Louisiane, à savoir: La somme de deux mille neuf cent cinquante deux dollars et assumera toutes les obligations et responsabilités d'un actionnaire de la dite Banque. Et le reste du prix de l'adjudication s'il y en a, comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.
8 juin—8 15 22 29—juil 6 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée dans le Second District.

Jacob Buchenmeyer vs Anatole Brieugne.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 35,997—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, Premier District de cette ville, le SAMEDI, 16 juillet 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Ursulines, St-Philippe, Villeré et Robertson, le dit lot étant composé de tout le lot No Un du dit ilet conformément à un plan fait par Bourgerol, voyer, le 4 novembre 1837, déposé en l'étude de C. V. Foulon, notaire, et d'une partie du lot No Deux en Cinq attenant au lot No Un, le lot de terre devant être vendu mesurant vingt-sept pieds un pouce de face à la dite rue des Ursulines, quatre-vingt-onze pieds quatre pouces et six lignes de profondeur sur le côté vers la rue Villeré et quatre-vingt-dix pieds sur l'autre ligne et vingt-sept pieds un pouce et six lignes de largeur dans le fond, tout au pied américain, acquis par le défendeur par achat de J. B. Laporte, le 24 décembre 1887, par acte fait pardevant J. R. Légier, notaire.

2° Et une certaine portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, privilèges et avantages lui appartenant, située dans le second district de cette ville, dans le même ilet que le lot ci-dessus décrit, et lui attenant, et mesurant vingt deux pieds six pouces de face à la rue Ursulines, cent vingt-et-un pieds de profondeur sur la ligne la plus près de la rue Robertson, quatre-vingt-dix pieds de profondeur sur la ligne du côté de la rue Villeré, et sur une ligne du côté de la rue Robertson onze pieds, ensuite sur une ligne diagonale vers la rue St-Philippe trente-deux pieds neuf pouces, avec une largeur dans le fond de deux pieds six pouces, le tout conformément à un plan fait par Edgar Pilié, voyer, daté le 12 février 1890, un dessin du dit plan est annexé à l'acte de vente mentionné ci-dessous, acquis par le défendeur par achat de la succession d'Euphémie Blache, veuve de Jean Villars, par acte fait le 7 avril 1890 pardevant Chas J. Théard, notaire. Livre de transfert 131, folio 438.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
15 juin—15 22 29—6 13 16 juil

Découvertes médicales.

L'état précaire de ma santé ne me permettant plus, depuis quelques années, d'exercer la médecine active, je consacre la majeure partie de mon temps à la découverte et à la préparation de médicaments spéciaux destinés à combattre nombre de maladies chroniques malheureusement trop communes. De temps en temps je parlerai de ces médicaments spéciaux dûs à mes recherches constantes et consciencieuses. J'en ferai connaître les effets en un langage simple, à la portée de tous les lecteurs. En attendant, je dirai ici quelques mots de ma découverte récente, réellement précieuse pour la grande majorité des familles: c'est la destruction radicale du plus dégoûtant et du plus tourmentant des insectes, la punaise...... et ses oeufs. Mon Punaisicide Liquide est infaillible pour la destruction de cette vermine quand il est intelligemment employé—et sans lésinerie.

Voici le moment où va avoir lieu l'éclosion des oeufs de la punaise. Il est important de prévenir cette éclosion et de réduire ces oeufs en poussière partout où ils sont comme incrustés!

C'est au No 154, rue St-Pierre, que l'on continuera à trouver mon Bed Bug Killer, ou Punaisicide, au prix de 75 sous la bouteille de 24 onces.

Toute explication nécessaire sera donnée.

26 fév— Dr C. TESTUT.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le shérif de propriété de valeur améliorée, connue comme le No 7 RUE NORTH,
Faisant face à la Place Lafayette.

Thomas Winan vs Mme Sallie Bradford Bailey, femme de C. H. Tebault.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 35,346.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI 16 juillet 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits et privilèges y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues North, St-Francis, Poydras et St-Charles désigné comme lot numéro un des bâtisses connues comme Parmly's Row, et faisant face au coin des rues North et St-Francis; le dit lot mesure environ trente deux pieds quatre pouces et une ligne de face à la rue North sur soixante dix-neuf pieds neuf pouces et quatre lignes de profondeur et face à la rue St Francis ensemble avec une allée ayant une façade d'environ trois pieds neuf pouces sur la rue North sur toute la profondeur du dit lot, ainsi que l'usage des lieux d'aisance et le droit de passage qui y conduit.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
13 juin—13 20 27—juil 5 11 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de tabac, cigares, etc.

Alphonse Garcia vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 34,930.—En vertu d'un ordre de vente daté du 16 juin 1892 à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le MERCREDI, 22 juin 1892, à 10 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Au local, coin Baronne et Girod.

Un lot de tabac, cigares, installations divers, etc., d'après un inventaire.

Cédé par l'insolvable.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans, et syndic dans l'affaire ci-dessus.
17 juin—17 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur formant l'encoignure Marais et Toulouse; dans l'ilet borné par les rues St-Louis et Villeré.

New South Building and Loan Association vs Mme Julia Jamet, épouse de Lucien Dupré.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 35,660—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 9 juillet 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances lui appartenant, située dans le Deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Marais, Toulouse, St-Louis et Villeré, laquelle portion de terre mesure, au pied américain, plus ou moins, quatre-vingt sept pieds, un pouce et sept lignes de face rue Marais sur cent deux pieds trois pouces et quatre lignes de profondeur et de face à la rue Toulouse dont elle forme le coin et est composée de la façade de quatre lots de terre désignés par les Nos un, deux, trois et quatre, d'après un plan de L. Bargi en date du 16 février 1849 et déposé comme plan No 46 au livre des Plans No ... en l'étude de H. P. Caire, ancien notaire de cette ville.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
6 juin—6 13 20 27—juil 5 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée dans le Premier District.

Simon Pfeifer vs L. C. LeCorgne.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 35,776—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre les rues Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 25 juin 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent, situé dans l'ancien faubourg Lacourse, maintenant le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Thalie, Melpomène, Camp et Magazine, mesurant, au pied américain, vingt-huit pieds quatre pouces de face à la rue Thalie sur une profondeur de cent vingt-sept pieds six pouces et cinq lignes entre des lignes parallèles, étant une partie du lot No six au plan du dit faubourg.

Les titres du défendeur enregistré au bureau de transfert, livre 138, folio 16.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—1° Au comptant pour un montant suffisant pour payer la réclamation du plaignant maintenant due, pour la somme de treize cent quatre-vingt dollars ($1,380), avec 6 pour cent par an d'intérêt à partir du 26 juin 1890 jusqu'à paiement, huit 8 pour cent sur le dit montant du principal et intérêt, honoraires d'avocat et frais et charges dans l'affaire et la vente et les taxes d'Etat et de ville dues sur la dite propriété.

2° L'acquéreur assumera jusqu'à concurrence du montant de son enchère, le paiement de deux certains billets à ordre tirés par le défendeur à son propre ordre et par lui endossés chacun pour la somme de $440 en date du 26 juin 1890 et payables respectivement 24 et 30 mois après leurs dates et portant intérêt à raison de 8 pour cent par an, à partir de leurs dates jusqu'à paiement, portant comme hypothèque sur la dite propriété, conformément aux réclamations du plaignant.

L'acquéreur assumera toutes les obligations de l'acte hypothécaire original comme passé pardevant Fred Zengel, notaire, le 26 juin 1890.

3° Et le reste du prix d'adjudication s'il y en a, comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
23 mai—23 30—juin 6 13 20 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété du Troisième District.

Jean Peraldo vs The Anglo-American Real Estate and Improvement Company, Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 35,641.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 25 juin 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre, avec tous les droits, voies et privilèges qui y appartiennent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 58, borné par les rues Flood, Delaronde, Chartres et la Plantation de Santet. Les dits lots étant désignés par les Nos 4 et 5 sur un plan dressé par J. A. d'Hémécourt et déposé à l'étude de A. Ducatel, notaire, et mesurant chacun trente pieds de face à la rue Flood sur une profondeur de cent trente pieds entre ligne parallèles.

Acquis par le défendeur de Veuve Charles Laffin, Jr., conformément à un acte passé pardevant John R. Légier, notaire, le 25 novembre 1890.

Bureau de transfert, livre 138, folio 282.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
23 mai—23 30—6 13 20 25 juin

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Je certifie par le présent, que le 23ème jour de février 1892, jugement a été rendu par cette Cour dans l'affaire ci-dessous intitulée, dans les paroles et chiffres suivants, à savoir:—Pauline Frank vs John U. Frank.—No 34,313—Division C.—Sur motion de E. J. Wenck Esq., avocat pour la demanderesse, et sur production de preuves à l'appui de sa demande et la loi et les témoignages étant en sa faveur et contre le défendeur. Il est ordonné, adjugé et décrété que le défaut inscrit dans cette affaire le 31 décembre 1891 soit confirmé et qu'il y ait jugement en faveur de la dite demanderesse, Pauline Frank, et contre le défendeur, John U. Frank, son mari, décrétant une séparation de biens et une dissolution de la communauté qui a jusqu'à lors existé entre eux; que la demanderesse Pauline Frank, ait en plus jugement contre le défendeur, John U. Frank, dans la somme de six mille dollars avec privilège sur tous les biens du défendeur jusqu'à la restitution finale par lui de la propriété paraphernale et séparée à la demanderesse comme il est alloué par la loi aux femmes mariées; que la demanderesse ait en plus un jugement la reconnaissant comme la propriétaire du billet enregistré dans l'affaire John U. Frank vs Charles Schneider, No 33,772 du dossier de cette Cour, et l'autorisant à s'occuper d'affaires séparées de celles de son mari et en son propre nom, tous les frais du procès devant être payés par le défendeur. Il est de plus ordonné, adjugé et décrété que l'intervention et tierce opposition de John Dollinger dans cette affaire enregistrée le 17 décembre 1891 et son poursuivies et son service aux parties ci-nommées, soient mises hors de Cour ses frais.

Jugement rendu le 23 février 1892.
Jugement signé le 29 février 1892.
Signé: F. A. MONROE, Juge.

En témoignage de quoi, j'y ai apposé ma signature et imprimé le sceau de la dite Cour, en la ville de la Nouvelle Orléans, ce dixième jour de mars, dans l'année de notre Seigneur mil-huit-cent-quatre-vingt-douze.

TH. BUISSON,
Député Greffier.
1m ars—

PAR JAS P. GUINAULT.

Succession de Bernard Garcia et de Francisco Pinto, son épouse.

Dossier No 35,826—Cour Civile de District.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur.—Bureau: No 60 rue Bienville—SAMEDI, 16 juillet 1892, il sera vendu, à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue St-Charles, 72 et 74, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 13 juillet 1892—

Un lot de terre situé dans le 3me District de cette ville dans l'ilet compris entre les rues St-Claude, Marais, Bourbon et St Antoine, mesurant 25 pieds de face à la rue St-Claude sur 150 pieds de profondeur.—Ensemble une maison basse couverte en ardoises contenant galerie de côté, 4 chambres, 1 cabinet dans la cour, 1 puits, 1 hangar, corridor de chaque côté de la maison. Latrines, etc., etc.

La maison est désignée par le numéro 433 rue St-Claude.

Conditions—Comptant.

L'acquéreur assumant en outre du prix d'adjudication les taxes pour l'année 1892 et déposera entre les mains de l'encanteur 10 pour cent sur le prix d'achat.

Acte de vente pardevant Geo. M. Barnett, notaire.

18juin—15 18 26—juil 2 9 16

VENTES A L'ENCAN.

PAR JOHN H. O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété commerciale dans le premier district,
No 99 rue South Peters et 83 rue Fulton, entre Lafayette et Girod.
Propriété cottage au coin sud-est des rue St-André et Liberté,
Et deux terrains rue Upper Line entre Camp et Magazine.

A l'encan. A crédit.

Succession de John Calder.

No 13,479—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division E.

PAR JNO. H. O'CONNOR, Encanteur—Bureau, No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 16 juillet 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division E, daté du et signé dans la susdite affaire, le 8 juin 1892 il sera vendu à l'encan, la propriété ci-après décrite, savoir:

1° La bâtisse en briques à trois étages Nos 99 rue South Peters et 83 rue Fulton, dans le Premier District, carré d'ilet borné par les rues South Peters, Fulton, Lafayette et Girod. Le terrain est désigné par le No 2 sur un plan de L. H. Pilié, daté du 11 février 1876, et mesure 24 pieds, 2 pouces 7 lignes rue South Peters; 24 pieds 3 pouces 2 lignes de façade rue Fulton, sur 117 pieds 8 pouces 2 lignes de profondeur sur la ligne le séparant du terrain No 1; et 117 pieds, 10 pouces et 4 lignes de profondeur sur l'autre côté, le séparant du terrain No 3. Cette propriété est convenable pour toute exploitation commerciale.

2° Le cottage en bois à un étage No 423 rue Liberté, dans le Quatrième District, carré d'ilet borné par les rues Liberté, Franklin, St André et Joséphine. La propriété se compose de deux terrains, désignés par les Nos 9 et 10. Ils se touchent et mesurent, chacun, 29 pieds 11 pouces de façade rue St André, sur 80 pieds 1 pouce de profondeur. Le terrain No 10 forme l'angle des rues Liberté et St-André. Le cottage a six chambres, auvent, etc.; il est situé dans un quartier bien amélioré, près de marché, etc., et à proximité de plusieurs lignes de chemins de fer.

3° Les deux terrains dans le Sixième district, carré d'ilet borné par les rues Magazine, Camp, Lynn et Upper Line, désignés par les Nos 6 et 7 sur un plan déposé en l'étude de Charles Stringer, ancien notaire en cette ville, en date du 15 août 1866 et mesurant comme suit: Le terrain No 6 a 30 pieds, 2 pouces, 5 lignes de façade rue Upper Line, sur 84 pieds de profondeur sur la ligne la plus proche de la rue du Camp; et 85 pieds, 11 pouces, 4 lignes de profondeur sur la ligne le séparant du terrain No 7; et 30 pieds de largeur à l'arrière. Le terrain No. 7 mesure 30 pieds, 2 pouces, 5 lignes de façade rue Upper Line, 87 pieds, 11 pouces, de profondeur sur la ligne de côté; et 85 pieds 11 pouces et 4 lignes de l'autre côté, 30 pieds de largeur à l'arrière.

Conditions de la vente.—Un tiers au plus comptant; le reste s'il y en a, à 1 et 2 ans de crédit avec intérêt de 7 pour cent par an; lien du vendeur et toutes les clauses usuelles de sécurité. Les acquéreurs assumeront le paiement de toutes les taxes dues et exigibles pour l'année 1892, en sus du prix d'adjudication, et feront un dépôt de dix pour cent comptant du prix de la vente, au moment de la criée.

Les actes de vente, aux frais des acquéreurs, pardevant Wm Morgan Gurley, notaire.

11 juin—11 18 25—juillet 2 9 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Magasin en briques à quatre étages,

No 46 rue Levée, entre Champs-Elysées et Marigny.

Cottage Double de Choix.

No 532 rue des Remparts, entre les rues Espagne et Mandeville,

Et Cottages et Corps de Logis

Rue des Français, St-Claude, Chartres et autres rues.

Tous rapportant de beaux loyers.

A L'ENCAN. A CREDIT.

Vente en partage

Dans l'affaire de Veuve Louis Fix vs. George A. Koepke.

No 29,391.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

PAR JOHN H. O'CONNOR—Encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 2 juillet 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un jugement rendu dans l'affaire mentionnée ci-dessus de l'honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, Division B, le 29 mai 1891, et signé le 10 mai 1891, et un jugement subséquent rendu le 16 mai 1892 et signé le 20 mai 1892, il sera vendu à l'encan, la propriété décrite ci-après, savoir:

1° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par la Levée (ou Chemin Public), les rues Victoire, Marigny et Champs Elysées, et mesurant, conformément à un plan fait par F. A. Touzsé, le 12 mai 1854, 23 pieds 11 pouces 4 lignes de face à la rue Levée (ou Chemin Public) sur une profondeur, entre lignes parallèles, d'environ 129 pieds 6 pouces, toute mesure américaine, au fond du dit lot conduisant à la rue Marigny.

Les améliorations comprennent un magasin en briques à quatre étages désigné par le No 46 rue Levée.

2° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Remparts, Bourgogne, Mandeville et Espagne, étant le lot No 3 sur un plan de C. A. Hédin, le 1er avril 1852, et mesurant mesure américaine 32 pieds 2 pouces et 2 lignes de face à la rue des Remparts sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent un cottage double No 532 rue Remparts, ayant 8 chambres de chaque côté, toit en ardoise, etc.

3° Deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Remparts, St-Claude, Marigny et Washington, désignés comme lots Nos 1 et 2 sur un plan par C. F. Zimpel, le 6 novembre 1832. Les dits lots sont contigus l'un à l'autre et mesurent chacun mesure française, 30 pieds de face à la rue des Remparts sur 60 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un cottage à un étage, No 617 rue Remparts, ayant 5 chambres, etc., et un cottage double Nos 619 et 621 rue des Remparts, coin Musique, avec trois chambres de chaque côté, toit en ardoises, etc.

4° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Faubourg Marigny, dans le Troisième District, de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Chartres, Royale, Champs Elysées et Marigny, étant partie du lot No 66 sur le plan primitif du Faubourg Marigny, mesure française, 56 pieds de face à la rue de Chartres sur 80 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent la rangée de corps de logis désignés par les Nos 405, 407 et 409 rue des Chartres.

5° Une certaine portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Français, Urquhart, Derbigny et Roman, et mesurant, en mesure française 30 pieds de face à la rue Français, sur 80 pieds de profondeur et face à la rue Derbigny. Les améliorations comprennent un cottage double rue Français, ayant 4 chambres de chaque côté, toit en ardoises, etc., et un cottage double formant le coin sud-ouest des rues Français et Derbigny.

6° Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Derbigny, Claiborne, Français et Union, et mesure 30 pieds de face à la rue Derbigny sur une profondeur de 170 pieds et 6 pouces, composé de tout le lot No 11 et partie du lot No 1, d'après un plan de L. Bargi. Les améliorations comprennent le cottage à un étage, No 532 rue Derbigny, ayant 4 chambres, et un cottage dans le fond, avec 6 chambres, etc.

7° Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St Claude, Moralès Clouet et Louisa. Le lot est désigné par le No 14 sur un plan par W. H. Bell, le 7 décembre 1867, et mesure 31 pieds 9 pouces et 6 lignes de face à la rue St Claude sur 118 pieds 6 pouces et 6 lignes de profondeur entre lignes égales et parallèles; et aussi une autre portion de terre adjacente au dit lot No 14 faisant face à la dite rue St-Claude et mesurant 15 pieds 5 pouces et 3 lignes de face à la rue St-Claude sur 118 pieds 6 pouces et 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles, étant la moitié du lot No 15 sur le dit plan.

Les améliorations comprennent la rangée de corps de logis désignés par le No 573 rue St-Claude, ayant 6 chambres.

Conditions de la vente.—Une moitié ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance à un crédit de un et deux ans, en billets des acquéreurs, datés le jour de la vente et portant intérêt à raison de 8 pour cent par an de la date jusqu'à paiement, cinq pour cent commission d'avocats en cas de procès sur les dits billets, et toutes les autres clauses de garantie usuelles; les acquéreurs déposeront dix pour cent du prix d'achat comptant au moment de la vente.

Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant George C. Preot, Esq., notaire public.

28 mai—28—juin 4 11 18 25—juil 2

PAR ROBINSON & UNDERWOOD.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bâtisse en briques à trois étages, 143 rue Julia, coin N. E. Camp,
—ET—
Site désirable pour bâtir, rue Carondelet, coin N. O. Félicité.
Vente par ordre de cour.
Succession de Stephen McNamara.

No 34,991—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD—W. C. H. Robinson, encanteur—Bureau 164 rue Commune—SAMEDI, 25 juin 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 16 mai 1892, il sera vendu à l'encan—

I. La grande bâtisse en briques à trois étages formant le coin des rues Julie et Camp dans l'ilet borné par les rues Magazine et Girod, ayant de confortables chambres à coucher en haut et magasins en bas, le lot mesure à peu près 20 pieds 5 pouces de face à la rue Julie sur 96 pieds 7 pouces de profondeur et de face à la rue Camp.

II. Un certain morceau ou portion de terre, avec les bâtisses qui y sont, situé dans l'ilet borné par les rues Carondelet, Baronne, Félicité et Polymnie, et désigné par le No 3, sur une esquisse d'un plan fait par Jno. F. Braun, voyer, annexé à un acte de vente fait pardevant G. W. Christy, ancien notaire en cette ville, le 29 août 1885, et mesurant à peu près 42 pieds 2 pouces et 3 lignes de face à la rue Carondelet, sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur sur le côté du lot No 2, et à peu près 132 pieds de profondeur et de face à la rue Félicité.

Conditions—Comptant. Les acquéreurs assumeront le paiement des taxes d'Etat et de ville pour l'année 1892 en outre du prix de leur enchère; 10 pour cent seront requis au moment de l'adjudication.

Les actes de ventes aux frais des acquéreurs, pardevant Jas. J. Woulfe, notaire.

18 mai—18 21 28—juin 4 11 18 25

Avis.

Le Dr C. Testut prévient les personnes que cela peut intéresser qu'on ne trouvera que chez lui, rue St-Pierre, No 154, près Remparts, son Punaisicide Liquide—Bed Bug Killer and Egg Destroyer. Toutes ses bouteilles portent sa propre signature 18 déc—

VENTES A L'ENCAN

PAR D. DANZIGER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

GRANDE VENTE
—DE—
Propriétés Foncières
—DANS LES—
DEUXIÈME ET TROISIÈME DISTRICTS.

Magasins et maisons de résidence de valeur et rémunérateurs à l'encan.

TITRES PARFAITS.

VENTE PAR ORDRE DE COUR.
Succession de
Jean F. Schweitzer.

No 33,492—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans.

Plans exposés à la Bourse des Encanteurs.

PAR D. DANZIGER, encanteur, — Bureau, 31 rue Carondelet—SAMEDI, 16 juillet 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, en date du et signé le 6 juin 1892, dans la susdite affaire, il sera vendu à l'encan les propriétés foncières ci-après décrites, savoir:

1. Magasin et maison de résidence de choix en briques à deux étages, No 77 rue Toulouse.

Un certain terrain situé dans le second district de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Toulouse, Bourbon, St-Pierre et Royale, mesurant 20 pieds de façade rue Toulouse sur 93 pieds de profondeur. Les améliorations comprennent cette bâtisse, magasin et résidence en briques à deux étages, ayant magasin et 7 chambres, citerne, hydrant, etc. Louée une moyenne de $22.50, par mois à un locataire très ancien qui paye les privilèges de l'eau, etc. le curage de la fosse etc.

2 Le magasin anciennement établi et prospère, No 166 rue Royale en arrière de la Cathédrale faisant face à la place St-Antoine.

Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et qui y appartiennent, situé dans le Deuxième District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Royale, St-Pierre, Chartres et l'allée St-Antoine ou allée Orléans, formant le coin de la rue Royale et de l'allée St Antoine ou allée Orléans, et mesurant 22 pieds 10 pouces de façade rue Royale; 75 pieds 7 pouces de profondeur et de façade sur l'allée St Antoine ou allée Orléans; 22 pieds 11 pouces de largeur à l'arrière, de là, s'étendant sur une profondeur de 30 pieds 2 pouces, puis s'ouvrant à angle droit d'environ 11 pouces vers la rue St-Pierre, et encore d'une autre profondeur de 45 pieds 5 pouces vers la rue Royale à l'endroit du commencement. Les améliorations comprennent une grande bâtisse à trois étages en briques subdivisée en magasin et résidence. Le rez-de-chaussée est divisé en magasin et entrepôt et les deux autres étages ont ensemble environ 10 chambres, grande verandah sur la devanture et le côté de la bâtisse.

Cette propriété est excellente comme place de capitaux et est le magasin anciennement occupé par M. Jean Schweitzer, elle est susceptible d'être louée $75 par mois.

3. Grande bâtisse en briques à 3 étages occupée comme maison de résidence (environ 21 chambres) No 263 rue Bourbon.

Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et y appartiennent, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bourbon, Royale, Dumaine et St Philippe, le dit terrain étant désigné par le No 1, sur un certain plan dressé par L. Bargi, voyer, le 8 mai 1848, et mesure, au pied américain, 33 pieds, 11 pouces 1 ligne de face rue Bourbon, sur 127 pieds, 2 pouces 5 lignes de profondeur, entre lignes parallèles. Le dit plan annexé à un acte de vente pardevant C. V. Foulon, notaire, le 9 décembre 1848. Les améliorations comprennent une bâtisse à 3 étages en briques, ayant en tout 21 chambres, grandes galeries, etc. Louée au taux de $45 par mois le locataire ayant les privilèges de l'eau et le curage de la fosse. Cette propriété est susceptible d'un loyer de $75 par mois.

4. Magasin et maison de résidence double à 2 étages en briques, Nos 234 et 236 rue Royale, près de la rue des Ursulines.

Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et qui y appartiennent, situé dans le Deuxième district de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Royale, Chartres, Ursulines et St-Philippe et mesurant 35 pieds 2 pouces de face rue Royale, commençant à un point 29 pieds 10 pouces et 1 ligne de la rue des Ursulines, sur 84 pieds 2 pouces et 1 ligne de profondeur, entre lignes égales et parallèles, mesure américaine. Les améliorations comprennent une maison, magasin et résidence, en briques à 2 étages, ayant de chaque côté magasin, cour, et 3 chambres, à l'arrière du terrain une bâtisse à 2 étages, en briques, ayant de chaque côté, 4 chambres, citerne, louée $34 par mois.

5 Jolie maison de résidence en briques, à deux étages, 129 rue du Quartier entre les rues Dauphine et Bourgogne.

Un certain terrain ou morceau de terre, situé dans le deuxième district de cette ville carré d'ilet borné par les rues Esplanade, Bourgogne, Quartier et Dauphine, désigné comme terrain No Deux sur un plan tracé par L. T. Pilié, alors député-voyer, en date du 4 oct 1836 et annexé à un acte de vente par Caroline Gentilly Dreux à George Legendre passé pardevant Carlile Pollock, ancien notaire en cette ville, le 2 décembre 1836 le dit terrain ayant, d'après la dite mesure, au pied anglais 20 pieds 3 pouces de face rue du Quartier, commençant à une semblable distance de 20 pieds 3 pouces du coin de la rue Bourgogne et s'étendant vers la rue Dauphine: sur 75 pieds de profondeur, entre lignes parallèles; ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et qui y appartiennent, privilèges qui y appartiennent ou qui en quelque sorte en font partie. Les améliorations comprennent une maison de résidence à deux étages en briques, avec attique, ayant 7 chambres, corridor, citerne, etc. Louée $18 par mois.

6. Cottage de choix, double en bois couvert en ardoises, avec attique, Nos 437 et 437 1|2 rue Bourgogne.

Un certain terrain situé dans le Troisième District de cette ville, faisant partie du terrain 5 désigné par le No 38 sur le premier plan de la dite banlieue, la dite partie de terre mesurant 30 pieds de façade rue Craps, actuellement Bourgogne, entre les rues Français et Champs Elysées, sur une profondeur de 120 pieds borné d'un côté par la propriété actuellement ou anciennement appartenant à Antoine Pitt, et de l'autre côté par l'autre partie dudit terrain No 38. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent ou y appartiennent consistant en un cottage double en bois couvert en ardoises, avec attique, ayant de chaque côté 5 chambres, auvent, citerne, etc. Loué $20 par mois.

7A. Une Bâtisse double à deux étages, en bois, couverte en ardoises, Nos 313 et 313 1|2 rue St-Pierre.

Une certaine partie de terrain située dans le Deuxième District de cette ville, désignée par la lettre A sur un plan dressé par Sidney G. De l'Isle, voyer, en date du 11 juin 1892, dans le carré d'ilet borné par les rues St-Pierre, Roman, Orléans et Derbigny; la dite partie de terrain mesurant, d'après le dit plan, mesure anglaise, 27 pieds de façade rue St-Pierre, sur une profondeur entre lignes parallèles de 71 pieds 1 pouce et 6 lignes. Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tout ce qui y appartient, consistant d'une bâtisse double à deux étages, en bois, couverte en ardoises, ayant de chaque côté, 3 chambres, citerne, etc. Louée $24 par mois.

7B. La résidence en bois à deux étages, couverte en ardoises, No 260, rue d'Orléans.

Une certaine portion de terre, située dans le second district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Orléans, St Pierre, Derbigny et Roman, désignée par la lettre B sur un plan tiré par Sidney G. De L'Isle, arpenteur, en date du 11 juin 1892. La dite portion de terre mesure, au pied américain, selon le dit plan, 27 pieds de face à la rue d'Orléans sur 43 pieds 4 pouces, entre lignes parallèles. Ensemble avec les bâtiments sur le dit lot de terre et toutes les autres dépendances, comprenant une résidence en bois couverte en ardoises, à deux étages, contenant 6 chambres, avec hangar, citerne, etc. Louée à raison de $12 par mois.

8A. Propriété de choix propre pour une laiterie dans le troisième district.

Une certaine portion de terre, située dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet No 1724, borné par les rues Agriculture, Warsaw, Broad, Industrie et Havana, désignée par la lettre A sur un plan tiré par Sidney G. De L'Isle arpenteur. La dite portion de terre, selon le dit plan, mesure, au pied américain, 225 pieds 6 pouces 4 lignes sur la rue Industrie, 141 pieds 4 pouces 4 lignes sur la rue Broad, 135 pieds 6 pouces sur la rue Warsaw, 20 pieds 3 pouces 1 ligne sur la rue Havana, et 320 pieds sur la ligne divisant la dite portion de terre du reste de l'ilet, ensemble avec les édifices qui s'y trouvent, consistant en une maison en bois à deux étages ayant 5 chambres, une galerie, etc., et une grande étable pour vaches, louée à raison de $8 par mois.

8B. Propriété de choix propre pour une laiterie dans le Troisième District.

Une certaine portion de terre, située dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet No 1724, bornée par les rues Agriculture, Warsaw, Industry, Broad et Havana, désignée par la lettre B, sur un plan tiré par Sidney G. de l'Isle, arpenteur, en date du 11 juin 1892; mesurant au pied américain, 320 pieds sur la rue Agriculture, même nombre de pieds sur la ligne divisant la propriété du reste de l'ilet, et 184 pieds 4 pouces 7 lignes sur les rues Warsaw et Havane; ensemble avec les édifices qui s'y trouvent, comprenant un cottage en bois avec 2 chambres et une galerie, un grand étable, un hangar, une citerne, etc. Loué à raison de $5 par mois.

9A. Bonne propriété propre à une laiterie dans le Troisième District.

Une portion de terre dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet No 1,724, borné par les rues Abondance, Havana, Agriculture et Warsaw, désignée par la lettre "A," sur un plan tiré par Sidney G. de l'Isle, arpenteur, en date du 11 juin, 1892. La dite portion de terre mesure, selon le dit plan, 319 pieds 10 pouces 7 lignes de face sur la rue Havana, le même nombre de pieds sur la ligne qui la divise du reste du dit ilet, et 150 pieds sur chacune des rues Abondance et Agriculture. Ensemble avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, comprenant un cottage en bois, avec deux chambres et une galerie, étable, citerne, etc. Le tout loué à raison de $6 par mois.

9B. Une ferme (truck farm) productive dans le troisième district.

Une portion de terre dans le Troisième district de cette ville, dans No 1,724 l'ilet borné par les rues Abondance, Warsaw, Agriculture et Havana désignée par la lettre B sur un plan tiré par Sidney G. de L'Isle, en date du 11 juin 1892. Ladite portion de terre mesure, selon le dit plan, 319 pieds, 10 pouces 7 lignes sur la rue Warsaw, le même nombre de pieds sur la ligne divisant la propriété du reste du dit ilet, et 161 pieds sur chacune des rues Abondance et Agriculture. Ensemble avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, consistant en un cottage en bois avec 2 chambres, galerie, hangar, citerne, etc. Loué à raison de $5 par mois.

10. Magasin et résidence en briques à deux étages, Nos 79 et 81 rue Dumaine.

Un lot de terre situé dans le second district de cette ville, désigné par le No 2, sur un plan fait par Jean Communy, en date du 3 octobre 1842, et déposé comme plan No 12 en l'étude de Charles Boudousquié, ancien notaire de cette ville. Ledit lot mesure, au pied français, 30 pieds 11 pouces de face à la rue Dumaine, dans l'ilet borné par les rues Dumaine, Royale, Bourbon et St-Philippe, sur 60 pieds de profondeur entre lignes parallèles; ensemble avec tous les édifices, améliorations et dépendances qui s'y trouvent, sans exception, comprenant un magasin et résidence à double corps de logis, à deux étages, en briques, avec environ 8 chambres de chaque côté, citerne, allées, etc. Loué à raison de $40 par mois.

11. Magasin et Résidence à double corps de logis, en briques, à deux étages, couvert en ardoises, Nos 69 et 71 rue Ste-Anne, entre Royale et Bourbon.

Un certain lot de terre, situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Royale Ste-Anne, Bourbon et Dumaine. Le dit lot mesure, au pied américain, 22 pieds de face à la rue Ste-Anne, sur 96 pieds 7 pouces 3 lignes de profondeur. Ensemble avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, comprenant un magasin et résidence à double corps de logis, à deux étages, couvert en ardoises, ayant de chaque côté 9 chambres, avec allée, citerne, hangar, etc. Loué à raison de $44 par mois.

12. Magasin et résidence de valeur, en briques, à deux étages, No 189 rue Royale, entre Ste-Anne et Dumaine.

Une portion de terre, avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, portant le numéro municipal 189 rue Royale, située dans le Second District de cette ville, désignée par la lettre A, dans l'ilet No 58, borné par les rues Royale, Ste Anne, Bourbon et Dumaine, sur le plan tiré par Arthur de Armas, en date du 29 juin, 1885 annexé à un acte de partage entre la Veuve J. Schweitzer et J. F. Schweitzer, passé pardevant F. J. Dreyfous notaire, le 11 juillet, 1885, d'après lequel plan la dite portion de terre mesure 15 pieds, 3 pouces, 4 lignes de face à la rue Royale sur 95 pieds, 11 pouces de profondeur, entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent un édifice en briques à 2 étages, occupé comme magasin et résidence, et ayant, outre le magasin, 5 chambres, halle, etc. Loué à raison de $28 par mois.

13. Magasin et résidence en briques à double corps de logis, Nos 19 et 21 rue Madison.

Deux lots de terre, avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent portant les Nos municipaux 19 et 21 rue Madison, situés dans le second district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Madison, Decatur, Ste Anne et Chartres. Ces lots se touchent et mesurent, le lot No 19, 20 pieds 10 pouces 4 lignes de face à la rue Madison, sur une profondeur de 66 pieds 9 pouces, entre lignes parallèles, et le lot No 21, 20 pieds 7 pouces 4 lignes de face sur la rue Madison, sur 65 pieds 8 pouces de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent un magasin et résidence en briques, à double corps de logis, avec 6 chambres de chaque côté, outre le magasin. Loué à raison de $51 par mois

14. Magasin et résidence, à double corps de logis, à deux étages, en briques, avec mansarde, Nos 44 et 44 1|2 rue Ste-Anne.

Un certain lot de terre, avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, portant les Nos municipaux 44 et 44½ rue Ste-Anne et situé dans le second district de cette ville, désigné par le No 2 dans l'ilet borné par les rues Ste Anne, Chartres et Royale, et l'allée St-Antoine, d'après un croquis annexé au susdit acte de partage fait par A. De Armas, en date du 29 juin 1885. Selon le dit croquis le dit lot mesure 27 pieds 8 pouces de face à la rue Ste Anne sur une profondeur de 78 pieds 6 pouces sur la ligne latérale gardant la rue Royale et de 65 pieds 8 pouces sur la ligne regardant la rue de Chartres, touchant la maison de cour. Dans le fond, le dit lot mesure d'abord 32 pieds 7 pouces 4 lignes à angle droit avec la profondeur décrite en dernier lieu, de là forme un autre angle en se dirigeant vers l'allée St Antoine, et mesurant 12 pieds de là en un autre angle droit de 4 pieds 6 pouces parallèles avec la rue Ste-Anne, la ensuite avec l'autre ligne de profondeur.

Les améliorations comprennent un magasin et résidence à double corps de logis, à deux étages en briques, avec mansarde, contenant de chaque côté, outre le magasin, 4 chambres, avec citerne, etc. Loué à raison de $44 par mois.

15. Maison à double corps de logis, Nos 153 et 155 rue Bourbon, coin Orléans.

Un lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tout ce qui y appartient, situé dans le Deuxième District, dans l'ilet borné par les rues Bourbon, Dauphine, St-Pierre et Orléans, et mesurant 44 pieds de face à la rue Bourbon sur une profondeur et façade sur la rue Orléans de 70 pieds, toutes plus ou moins. Les améliorations comprennent un double corps de logis ayant un côté 2 chambres et un hangar et dans l'autre corps de logis 6 chambres hangar, etc. dans la cour. Loué $26 par mois.

16 Entrepôt Iron Clad. No 23 rue Jefferson, entre Chartres et Decatur.

Un lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et tout ce qui y appartient, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Jefferson, Toulouse, Chartres et Decatur, et mesurant 29 pieds 10 pouces de face à la rue Jefferson, sur 68 pieds 1 pouce de profondeur, désigné par la lettre D, No 13 sur une esquisse annexée à un acte de vente par les successions de Guiol et Vasson à Jean Schweitzer, d'après un acte passé pardevant M. T. Ducros, notaire, le 25 août 1881 Les améliorations comprennent un entrepôt couvert en ardoises, sujet à bail jusqu'au 31 décembre 1893 au Crescent City Rice Milling Company. A raison de $200 par an. payable par trimestre.

17 Cottage en briques rémunératif recouvert en ardoises Nos 348 et 348 1|2 rue Ste-Anne, entre les rues Roman et Prieur.

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tout ce qui y appartient situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Ste Anne, Roman, Prieur et Orléans désigné par la lettre "A" sur une esquisse faite par George de Armas, sous-voyer de la ville, datée le 2 août 1891, et annexée à l'inventaire de cette succession. Le dit lot mesure d'après la dite esquisse, en mesure américaine, 34 pieds 7 lignes de face à la rue Ste Anne, 62 pieds de profondeur sur la ligne la plus rapprochée de la rue Prieur, 32 pieds de profondeur sur la ligne de l'allée en commun avec le lot B, puis 3 pieds sur une ligne oblique, il a une seconde profondeur de 27 pieds, 5 pouces et 35 pieds 6 pouces et 7 lignes sur la ligne du fond, le divisant du lot C, ensemble avec l'usage d'une allée de 3 pieds de large, en commun avec les lots A. et B.

Les améliorations comprennent un cottage double en briques recouvert en ardoises, quatre chambres de chaque côté, citerne, hangar, etc. Loué $16 par mois.

18. Cottage double en briques d'un bon rapport recouvert en ardoises Nos 346 et 346 1|2 coin Ste-Anne et Roman.

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même ilet que la dernière propriété décrite sur l'esquisse ci-dessus faite par Geo. de Armas. Ledit lot mesure d'après la dite esquisse, en mesure américaine, 31 pieds, 4 pouces de face à la rue Ste-Anne, 60 pieds, 8 pouces de profondeur et face à la rue Roman, 32 pieds sur une première profondeur sur la ligne d'une allée en commun avec le lot A, puis trois pieds sur une ligne oblique vers le lot A, et une seconde profondeur de 28 pieds, 1 pouce vers la ligne du fond qui a une largeur de 32 pieds, 10 pouces. Ensemble avec l'usage d'une allée de 3 pieds de large, en commun avec les lots A et B.

Les améliorations comprennent un cottage double en briques recouvert en ardoises, quatre chambres de chaque côté, hangar, citerne. Le coin est occupé comme emplacement pour vente de fruits. Loué $18 par mois.

19. Cottage double en bois recouvert en ardoises, 128 et 128 1|2 rue Roman.

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tout ce qui y appartient situé dans le même ilet et district que le lot ci-dessus et désigné par la lettre "C" sur l'esquisse ci-dessus faite par George de Armas. Le dit lot mesure, d'après la dite esquisse, mesure américaine, 21 pieds 10 pouces 1 ligne de face à la rue Roman, 32 pieds 10 pouces sur une première profondeur sur la ligne le divisant du lot B, puis plus étroit de 1 pied 4 pouces, a une seconde profondeur de 35 pieds 6 pouces 7 lignes, et sur l'autre côté le dit lot a une première profondeur de 49 pieds 3 pouces 3 lignes sur la ligne le divisant du lot D, puis une seconde profondeur de 28 pieds 2 pouces sur une ligne oblique et 19 pieds 11 pouces 5 lignes de large dans le fond. Les améliorations comprennent un cottage double en bois recouvert en ardoises, ayant 4 chambres de chaque côté, citerne, etc. Loué $14 par mois.

20. Trois doubles corps de logis Nos 271, 271 1|2 et 273 rue Orléans.

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tout ce qui y appartient, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans le même ilet que le lot ci-dessus, désigné par la lettre D, sur l'esquisse ci-dessus par Geo. de Armas. Le dit lot forme l'encoignure des rues Orléans et Roman et mesure d'après la dite esquisse, en mesure américaine, 42 pieds 5 pouces 3 lignes de face à la rue Orléans sur 59 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent 3 doubles corps de logis en briques recouverts en ardoises, sous un seul toit, chaque corps de logis ayant 3 chambres dans la maison principale, au fond du lot, une bâtisse en bois à deux étages, ayant en tout 6 chambres, 4 cabinets, citerne, etc. Loué $24 par mois.

21. Cottage double en bois recouvert en ardoises avec façade en briques, Nos 275 et 275 1|2 rue Orléans.

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tout ce qui y appartient situé dans le même ilet et district que le lot ci-dessus et désigné par la lettre E sur l'esquisse ci-dessus, faite par Geo. de Armas. Le dit lot mesure d'après la dite esquisse, en mesure américaine, 24 pieds 5 lignes de face à la rue Orléans, 76 pieds de profondeur sur la ligne le divisant du lot F, 59 pieds sur une première profondeur sur la ligne qui le sépare du lot D., puis 26 pieds 2 pouces sur une ligne oblique courant vers le lot F; puis une seconde profondeur de 17 pieds et 6 pieds 1 pouce 6 lignes de large dans le fond. Les améliorations comprennent un cottage double en bois couvert en ardoises avec façade en briques ayant de chaque côté 4 chambres, citerne, etc. Loué $10 par mois pour chaque côté

22. Cottage double en bois, couvert en ardoises, avec devanture en briques, 277 et 277 1|2 rue d'Orléans.

Un certain terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et qui y appartiennent, situé dans les mêmes carré d'ilet et districts que les précédents, désigné par la lettre F sur le susdit plan de Geo. De Armas. Le dit terrain mesure d'après le dit plan, mesure Américaine, 31 pieds 5 pouces de façade rue d'Orléans, 76 pieds de profondeur sur une ligne qui le sépare du terrain E et de l'autre côté; 31 pieds sur la ligne d'une allée commune au dit terrain et le terrain G, puis 3 pieds 6 pouces sur une ligne oblique s'étendant vers le terrain G; puis 42 pieds 2 pouces 1 ligne sur la ligne qui le sépare du terrain G; et 23 pieds 8 pouces de largeur à l'arrière; ensemble avec l'usage de une allée de 3 pieds 6 pouces de large commune aux terrains F et G. Les améliorations comprennent un cottage double en bois, à un étage, avec attique, couvert en ardoises avec façade en briques, ayant de chaque 5 chambres, citerne, etc. Loué $10 par mois, de chaque côté.

23. Cottage double en bois avec devanture en briques Nos 279 et 279 1|2 rue d'Orléans.

Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et y appartiennent, situé dans les mêmes carré et district que les précédents, désigné par la lettre G dans le susdit plan de Geo. De Armas. Le dit terrain mesure d'après le dit plan, mesure américaine, 23 pieds, 8 pouces et 6 lignes de façade rue d'Orléans; 76 pieds, 4 pouces, 3 lignes de profondeur sur la ligne la plus proche de la rue Prieur; 31 pieds sur la ligne d'une allée commune au dit terrain et le terrain F; de là 3 pieds 6 pouces sur une ligne oblique s'étendant vers le terrain F; puis 42 pieds 2 pouces et 1 ligne sur la ligne le séparant du terrain F; et 25 pieds 9 pouces 6 lignes à l'arrière; ensemble avec l'usage d'une allée de 3 pieds 6 pouces de large, communes aux dits terrains F et G. Les améliorations comprennent un cottage double en bois, couvert en ardoises, avec façade en briques, ayant de chaque côté 5 chambres, citerne, etc. Loué $10 de chaque côté.

Termes et Conditions de la Vente.

Un tiers ou plus comptant, au gré des acquéreurs, et le reste, s'il y en a, à un et deux ans de crédit, en des billets des acquéreurs spécialement garantis par hypothèques et privilèges du vendeur sur la dite propriété vendue; portant sept pour cent d'intérêt par an, à partir de la date de la vente jusqu'à paiement. Les actes de vente devant renfermer la clause usuelle de cinq pour cent honoraires d'avocat, en cas de procès; transfert des polices d'assurances et toutes les autres clauses usuelles de sécurité. Les acquéreurs assumeront les taxes de 1892, en sus du prix d'adjudication, et feront un dépôt comptant de 10 pour cent du prix d'achat au moment de la vente pour l'assurer.

Les actes de vente pardevant Félix J. Dreyfous notaire, aux frais des acquéreurs.

14 juin—14, 18, 25—juil et 2, 9, 10, 16.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Contenu de la Buvette bien pourvue au coin des rues Julie et Camp, consistant de comptoir, rayons, liqueurs, réfrigérateur, tables de pool, pendule, écran, verres, boîte à liqueur, stove et buffet en fil de fer, coffre-fort et boîte à échantillons de liqueurs.

Succession de Stephen McNamara.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 34,991.

JEUDI, 30 JUIN.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD—W. C. H. Robinson Encanteur Bureau No 164, rue Commune, JEUDI, 30 juin 1892, à onze heures sur les lieux, au coin des rues Camp et Julie, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 14 juin 1892. Dossier No 34,991, pour le compte de la susdite succession à l'encan. Il sera vendu un assortiment de liqueurs—table de pool—comptoir, rayons, boîtes à liqueurs et buffets, pendule etc.

Conditions—comptant
16 juin—18 21 25 28 29 30

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bons terrains pour y construire
—ET—
COTTAGES,
—DANS LES—
Troisième, Quatrième et Sixième Districts.

Succession de N. J. Hoey.

No 35,513—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 10 rue Carondelet—SAMEDI, 2 juillet 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Hon. A. Voorhies, juge de la susdite Cour, Division E, signé le 23 mai 1892, dans la susdite affaire, la propriété ci-après décrite, savoir:

1° Le joli cottage de résidence simple en bois, No 181 rue St Ferdinand, dans le 3me district de cette ville carré d'ilet borné par les rues St-Ferdinand, Press, Villeré et Urquhart. Le terrain mesure 31 pieds de façade rue St-Ferdinand, sur 110 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

2° Trois certains terrains dans le Troisième district de cette ville carré d'ilet borné par les rues Villeré, Robertson, St Ferdinand et Press, Nos 19, 20 et 21, mesurant chacun 30 pieds de façade rue Villeré sur 170 pieds, 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles.

3° Quatre certains terrains dans le troisième district de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Union, Libéral, Genins et Bagatelle mesurant chacun 32 pieds de façade rue Union sur 128 pieds de profondeur; un des dits terrains formant l'angle des rues Union et Libéral.

4° Cinq certains terrains dans le quatrième district de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Jackson, Melpomène, Première, Galvez et Miro, désignés par les Nos de 1 à 5, inclusivement, et mesurant 102 pieds 5 pouces 1 ligne de face à rue Galvez; 59 pieds 8 pouces 1 ligne de façade rue Jackson; 190 pieds 2 pouces 5 lignes de façade rue Melpomène, et 19 pieds 6 pouces 4 lignes de façade rue Miro, et 34 pieds 7 pouces 4 lignes sur la ligne qui sépare les dits terrains du reste du carré d'ilet.

5° Douze certains terrains dans les mêmes district et carré d'ilet que les précédents décrits en quatrième lieu, propriété faisant face rues Première, Miro et Galvez, et une ligne de séparant de la susdite propriété.

6° Deux certains terrains dans le Sixième District de cette ville, carré d'ilet borné par l'avenue de la Louisiane, les rues Delachaise, St George et Long, désignés par les Nos 13 et 15, mesurant comme suit: Le terrain 13, 30 pieds de façade avenue de la Louisiane, sur 128 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le terrain 15, 30 pieds de façade avenue de la Louisiane, sur 128 pieds de profondeur et fait face rue Long.

Conditions—Comptant et les acquéreurs assumant les taxes dues et exigibles en 1892 en sus du prix d'adjudication, 10 pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de la vente.

Les actes de vente pardevant J. E. Walfson, notaire, aux frais des acquéreurs.

1er juin—1 4 11 18 25—juil 2

PAR D. DANZIGER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles, Tapis, Nattes,
Miroirs, Livres, Librettos, Stéréotypes et autres effets mobiliers, contenus dans la résidence, No 166 rue Royale, au coin de l'allée Orléans.

Succession de Vve J. Schweitzer.

No 35,941—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR D. DANZIGER, encanteur—Bureau 31 rue Carondelet—Le VENDREDI, 24 juin 1892, à 11 heures A. M., à la résidence No 166 rue Royale, coin de l'allée Orléans, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre daté le 13 juin 1892, et rendu dans la susdite succession—

Tous les meubles et autres effets mobiliers, contenus dans la résidence aux deuxième, troisième étages et attic, et les étagères qui se trouvent dans le magasin au rez-de-chaussée. Le tout d'après un inventaire enregistré.

Conditions—Comptant avant livraison.
14 juin—14 18 19 23 24

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS

ANNONCE JUDICIAIRE.

MEUBLES DE MAISON
—ET—
EFFETS MOBILIERS.

Succession de John Schellang.

No 35,047—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, encanteur — Bureau: 177 rue Commune—LUNDI, 27 juin 1892, à 10:30 heures A. M., sur les lieux, No 189 rue Huitième, près la rue Camp, en vertu et conformément à un jugement rendu le 11 mai 1892 et signé le 16 mai 1892 par l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, Division C, pour la paroisse d'Orléans, dans la succession ci-dessus intitulée—

Tous et en particulier les meubles et effets mobiliers contenus dans le dit local, plus pleinement décrits dans l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant sur les lieux.
14juin—14 18 19 25 à la date

Rue St-Pierre, Numéro 154, près Remparts.

PUNAISICIDE LIQUIDE PERFECTIONNE

[The only Bed-Bug Killer.]

De la rue Orléans, No 49, le Dr Testut a transporté son domicile rue St-Pierre, No 154, près Remparts; il en donne avis au public et annonce, en même temps, qu'il a modifié son mode de préparation de façon à ce que le liquide incolore ne tache plus ni les coins des draps de lit dans lesquels les imbiber quand on s'en sert, couverts d'oeufs de punaises, ni les piquages de matelas. De plus, les bois de lit, intérieurement saturés dudit liquide seront pour longtemps à l'abri de toute vermine.

Il y a en vente deux sortes de bouteilles: la Bordelaise, 24 onces, au prix de 75 sous—et la Litre, 32 onces, au prix de $1.

Les explications nécessaires sont données gratuitement et consciencieusement aux acheteurs.

18 janv—

VENTES A L'ENCAN.

PAR W. I. HODGSON & FILS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

UN GRAND BARGAIN.

Les magasins de choix en briques **Nos 379, 381, 383 rue Tchoupitoulas, au coin de la rue Quatrième,**

Et connus sous le nom de

MAGNOLIA HOUSE

Avec magasin, Salon de barbier et Cottage à l'arrière.

SPLENDIDE PLACEMENT

Et valant ensemble $60 par mois.

Succession John W. Glenn, décédé.

Vendue par ordre de la Cour

A longue échéance.—A l'encan.

PAR W. I. HODGSON & SON—W. I. Hodgson, encanteur, bureau No 13 rue Carondelet.—SAMEDI, 2 juillet 1892, à midi, il sera vendu à la Bourse des Encanteurs 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et l'Allée Commerciale, premier district de cette ville, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire de la succession de John W. Glenn, décédé, dossier No 35,605, à l'encan il sera vendu—

Cette portion de terre de valeur consistant de deux terrains, situés dans le Quatrième District de cette ville dans le carré borné par les rues Tchoupitoulas, Rousseau, Quatrième et Washington, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent; lesquels terrains mesurent ensemble 52 pieds 9 pouces et 6 lignes de façade rue Tchoupitoulas, sur une profondeur et façade rue Quatrième de 108 pieds 10 pouces et une profondeur de 98 pieds du côté le plus proche de la rue Washington; et 51 pieds 7 pouces de largeur à l'arrière.

Les améliorations consistent en un Block de magasins bien bâtis à deux étages, couverts en ardoises, portant les Nos 379, 381 et 383 rue Tchoupitoulas, et ont un vaste salon dans le magasin du coin, salon de barbier et autre magasin contigu, avec cuisine et autres pièces au-dessus, la partie supérieure étant subdivisée en chambres à coucher et autres, convenables comme maison de pension, aussi, il y a une petite maison en bois à l'arrière rue Quatrième, 3 citernes, cour pavée, un balcon couvrant tout le trottoir, et près d'entrepôts, de fabriques, des élévateurs, etc. et seront vendus en bloc. Le tout en bon état et réparé et capable d'être loué $60 par mois, et actuellement sujet à un bail de prochaine échéance, tous autres renseignements seront annoncés à la vente.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à 1 et 2 ans de crédit portant 7 pour cent d'intérêt par an, et toutes les clauses usuelles. 10 0|0 comptant sur les lieux et le paiement des taxes acceptés en sus de l'enchère.

L'acte de vente pardevant John G. Eustis, notaire, aux frais de l'acquéreur.

5 juin—5 12 19 26—juillet 3 9

PAR JOHN H. O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE A CRÉDIT
—DE—
Propriété de Batture.

Deux beaux ilets de terre faisant face au fleuve et à la rue Tchoupitoulas, pavés en blocks de pierres carrées.

Les dix lots de terre formant presque l'ilet entier borné par les rues Canal, Gasquet, Lopez et Salcedo.

—ET—

Un lot de terre dans le Second District

Rue Ste-Anne, entre Gayoso et Salcedo.

SUCCESSION DE MME ELEONORE POCHELU, VEUVE DE DOMINIQUE POCHELU.

No 22,616—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division E.

PAR JNO. H. O'CONNOR, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet.—SAMEDI, 25 juin 1892, à midi à la Bourse des Encanteurs, en vertu d'un ordre de l'Honorable Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté et signé le 23 mai 1892, il sera vendu à l'encan, les propriétés de valeur suivantes, savoir:

1° Un certain ilet de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, rues, privilèges lui appartenant, sous divisé en 24 lots numérotés de 1 à 24 inclusivement, dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet borné par l'avenue Napoléon et les rues Tchoupitoulas, Water et Berlin et mesurant, au pied américain, comme suit: Les lots 1 à 12 inclusivement, mesurant chacun 25 pieds et 2 lignes de face à la rue Water sur une profondeur variant de 129 pieds 9 pouces et 4 lignes à 142 pieds et 2 lignes.

Le lot No 1 formant le coin de la rue Water et de l'avenue Napoléon et le lot No 12 le coin des rues Water et Berlin. Les lots Nos 13 à 24, inclusivement, mesurent chacun, 25 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur 120 pieds de profondeur; le lot No 13 formant le coin des rues Tchoupitoulas et Berlin et le lot No 24 le coin de la rue Tchoupitoulas et l'avenue Napoléon.

2° Seize lots de terre dans le Sixième District de cette ville formant tout l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Water, Peniston et Général Taylor désignés comme lots Nos 1 à 16 et mesurant comme suit:

Les lots Nos 1 à 7 mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur 85 pieds de profondeur, le lot No 1 formant le coin des rues Peniston et Tchoupitoulas. Le lot No 8 mesure 29 pieds, 8 pouces et 6 lignes de face à la rue Tchoupitoulas sur 85 pieds de profondeur et de face à la rue Général Taylor formant le coin des dites rues. Le lot No 9 mesure à peu près 29 pieds, 9 pouces et 1 ligne de face à la rue Water sur 100 pieds de profondeur et de face à la rue Général Taylor formant le coin des dites rues et 98 pieds, 7 pouces de profondeur sur la ligne du lot No 10.

Le lot No 10 a 30 pieds 2 pouces de face à la rue Water sur 98 pieds sur la ligne du lot No 9 et 97 pieds 2 pouces et 2 lignes sur la ligne du lot No 11.

Le lot No 11 a 30 pieds 2 pouces de face à la rue Water sur 97 pieds 2 pouces 2 lignes sur la ligne du lot No 10 et 95 pieds 9 pouces 4 lignes sur la ligne du lot No 12.

Le lot No 12 a 30 pieds 2 pouces de face à la rue Water sur 95 pieds 9 pouces et 4 lignes sur la ligne du lot No 11 et 94 pieds 4 pouces et 6 lignes sur la ligne du lot No 13.

Le lot No 13 a 30 pieds 2 pouces de face à la rue Water sur 94 pieds 4 pouces et 6 lignes sur la ligne du lot No 12 et 92 pieds 11 pouces et 7 lignes sur la ligne du lot No 14.

Le lot No 14 a 30 pieds de face à la rue Water sur 92 pieds 11 pouces et 7 lignes sur la ligne du lot No 13 et 91 pieds 7 pouces et 1 ligne sur la ligne du lot No 15.

Le lot No 15 a 30 pieds 2 pouces de face à la rue Water sur 91 pieds 7 pouces et 1 ligne sur la ligne du lot No 14, et 90 pieds 2 pouces et 3 lignes sur la ligne du lot No 16.

Le lot No 16 forme le coin des rues Water et Peniston et a 30 pieds 2 pouces de face à la rue Water, sur 90 pieds 2 pouces et 3 lignes sur la ligne du lot No 15 et 88 pieds 9 pouces et 5 lignes de profondeur et de face à la rue Peniston.

Ce bel ilet est immédiatement en face de l'emplacement du Independent Cotton Oil Co., et juste au-dessous de Riverside Mills.

3° Dix lots de terre formant presque tout l'ilet, dans le Premier District borné par les rues Canal, Gasquet, Salcedo et Lopez et mesurant ensemble toute la façade de la rue Gasquet d'à peu près 203 pieds 3 pouces, toute la façade de la rue Lopez d'à peu près 319 pieds, 8 pouces, 2 lignes, 20 pieds, 2 pouces, 3 lignes de face à la rue Canal coin de la rue Lopez 279 pieds, 2 pouces et 4 lignes sur une ligne diagonale s'étendant vers les rues Salcedo et Gasquet et 108 pieds de face sur la rue Salcedo, coin de la rue Gasquet.

4. Un lot de terre dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Ste-Anne, Orléans, Gayoso et Salcedo et mesure à peu près 31 pieds 6 pouces de face à la rue Ste-Anne, sur 89 pieds, 7 pouces et 7 lignes de profondeur sur la ligne la plus près de la rue Gayoso, et 89 pieds 9 pouces de profondeur sur l'autre côté.

Conditions de la vente.

Un tiers comptant, et la balance à 1 et 2 ans de crédit, avec 7 pour cent d'intérêt par an à partir du jour de la vente jusqu'à parfait paiement des billets représentant la dite portion à crédit. Les actes de vente devant contenir les clauses usuelles de non aliénation, honoraires d'avocats à 5 pour cent sur le montant en cas que poursuite soit instituée pour le recouvrement du montant des dits billets ou une partie quelconque en capital et intérêts. Les acquéreurs devant assumer le paiement de toutes les taxes pour 1892 en outre du prix de l'adjudication et déposer 10 pour cent du prix d'enchère au moment de l'adjudication.

Les actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant N. B. Frist, notaire.

24 mai—24 28—juin 4 11 18 25

Avis.

Excursions du dimanche à bon marché sur le New Orleans, Fort Jackson & Grand Isle R. R. Les trains partent d'Alger à 8 A. M., et arrivent à 7.05 P. M. Billets, aller et retour, 50c., 75c. et $1.00.

J. S. LANDRY, Surintendant.
J. S. LANDRY, Agent général pour le Fret et les Passagers.
25 oct—sam et dim

THE NEW-ORLEANS BEE.
L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers and patrons, who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:
By Mail—Payable in advance, postage prepaid.
Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.
Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.
Per annum, $3; six months $1.50.